

SUR LES «ORIGINES» DE LA CATALOGNE: QUELQUES REMARQUES ET ORIENTATIONS DE RECHERCHE

Pierre BONNASSIE

Marc Bloch a écrit des pages très belles, mais féroces, sur ce qu'il appelait «l'idole des origines», «idole de la tribu des historiens»: des pages où il dénonçait, avec une ironie mordante «l'obsession embryogénique» de bien de ses prédécesseurs.¹ Le mot «origines», écrivait-il, est inquiétant, équivoque; c'est un mot à double sens qui désigne à la fois les causes et les commencements. D'où le redoutable danger de confondre les deux significations et de prendre les «origines» pour des commencements qui expliquent. Qui expliquent quoi? Le présent, bien entendu. Un présent qui, ainsi jugé par référence au passé le plus lointain, se trouverait, selon les cas, soit condamné, soit magnifié. Et Marc Bloch concluait: «le démon des origines est peut-être seulement un avatar de cet autre satanique ennemi de la véritable histoire: la manie du jugement».

Comment donc éviter le piège? Marc Bloch nous donne lui-même la solution: s'il n'y a pas de commencement en histoire, s'il n'y a pas de société originelle, il existe des «moments historiques» et aucun phénomène «ne s'explique pleinement en dehors de l'étude de son moment». C'est donc bien un de ces

1. Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, 3^e éd., «Cahiers des Annales», Paris, 1959, pp. 5-9.

moments que nous étudions ici. L'un des plus importants, non seulement dans l'histoire de la Catalogne, mais dans celle de toutes les sociétés européennes. C'est celui où, dans les années qui précèdent l'An Mil, vacillent, avant de s'écrouler définitivement, les vieilles structures léguées par le monde antique et tant bien que mal restaurées par les Carolingiens; c'est celui où commencent à se discerner aussi les prémisses d'un âge nouveau.

Dans le plupart des régions d'Europe, ce moment est difficile à étudier en raison de la pénombre documentaire qui l'affecte. Cette pénurie de textes est alors générale, à de rarissimes exceptions près,² dont une, éclatante: la Catalogne. La profusion de chartes que l'on rencontre ici est, eu égard à la norme de l'époque, un fait véritablement inouï. Il l'est même tellement qu'il nous aveugle et que nous oublions de poser à tous ces textes la première question que sans doute nous devrions leur poser: celle de leur raison d'être.

Pourquoi a-t-on tant et tant écrit dans la Catalogne du x^e siècle et —question complémentaire— pourquoi a-t-on conservé ces écrits avec un soin aussi vigilant? Fait culturel de première importance: on trouvait dans chaque village un homme capable de rédiger dans les règles un acte juridique et il y avait dans chaque cabane paysanne un lieu où ranger les parchemins. Aucune des explications à ce jour avancées pour rendre compte de ce culte de l'écrit ne semble pleinement convaincante et j'avoue ne pas en avoir moi-même de nouvelle à proposer. Il ne suffit pas, en tout cas, de se borner à invoquer la persistance de la tradition romaine. Celle-ci est une condition nécessaire mais non suffisante: pour ne prendre qu'un exemple, la Provence, soeur de la Catalogne et tout aussi romaine qu'elle, devrait posséder des archives aussi abondantes; or, la documentation y est, pour l'époque antérieure à l'An Mil, d'une pauvreté assez désolante.³

En Catalogne donc, des centaines, des milliers d'écrits. Que nous disent-ils?

Ils nous livrent d'abord des mots. Des mots latins, bien sûr en très grande majorité, représentatifs d'un vocabulaire tantôt

2. L'une des plus notables est celle du Mâconnais, bien éclairé par les chartes de Cluny: on sait le profit qui en a été tiré.

3. Voir en particulier Jean-Pierre Poly, *La Provence et la société féodale (879-1166)*, Paris, 1976, Intr., pp. VII-VIII, et Michel Fixot, «La Provence de Grégoire de Tours à l'An Mille», dans *Histoire de la Provence*, t. I, sous la dir. de P. A. Février, 1989, pp. 443-491.

classique tantôt nouveau (et celui-ci excellemment répertorié dans le *Glossarium* de Joan Bastardas et de ses collaborateurs),⁴ mais témoignant aussi d'une syntaxe fort originale dans sa prétendue incorrection (et sur ce point tout reste à faire: nous attendons toujours une Grammaire du latin écrit en Catalogne aux x^e-xi^e siècles). Mais ces mots sont aussi déjà, et de plus fréquemment, issus du parler vivant. On les rencontre avec une particulière fréquence —le fait à été depuis longtemps noté— dans les textes des serments, car ceux-ci reproduisent le plus fidèlement possible les paroles des locuteurs. Ils ont été récemment étudiés, pour la Catalogne, par Michel Zimmermann, qui en a fourni des analyses d'une rigueur extrême.⁵ Ils devraient l'être maintenant dans un cadre plus large, par comparaison avec, par exemple, les serments languedociens qui, par chance, ont assez souvent subsisté.⁶ Une telle mise en perspective nous dirait, entre autres choses, si de part et d'autre des Corbières, dans l'ancienne Septimanie et dans la future Catalogne, on s'exprimait de manière différente ou si —ce qui semble hautement plus probable— on parlait encore la même langue, à d'infimes nuances près.

Mais si les documents nous indiquent parfois les mots que prononçaient les hommes et les femmes des x^e-xi^e siècles, ils nous fournissent toujours leurs noms. Des noms de personnes, par dizaines de milliers. L'anthroponymie catalane constitue une mine fabuleuse, encore à peine explorée. Certes, de J. Balari Jovany⁷ à Paul Aebischer,⁸ d'anciens érudits en avaient perçu l'importance; certes, aujourd'hui les études de valeur se multiplient, mais le travail à faire reste énorme. Peut-on envisager, dans un avenir plus ou moins proche, un traitement d'ensemble des données anthroponymiques catalanes par le recours à l'ordinateur? Les objectifs et les méthodes d'une telle entreprise devraient

4. *Glossarium mediae latinitatis Cataloniae*, t. I (A-Dux), Barcelona, 1986.

5. Michel Zimmermann, «Aux origines de la Catalogne féodale: les serments non datés du règne de Ramon Berenguer I», in *Formació i expansió del feudalisme català*, Girona, Col·legi Universitari, 1985-86, pp. 109-149. Voir aussi d'autres articles du même auteur rassemblés dans *En els orígens de Catalunya: emancipació política i afirmació cultural*, Barcelona, 1989.

6. On en trouve plusieurs centaines (mais plus tardifs) dans le Cartulaire des Trencavel. Ils sont en cours d'études, par Hélène Debax, dans le cadre de sa thèse sur les relations féodo-vassaliques dans le Languedoc des Trencavel.

7. J. Balari Jovany, *Orígenes històrics de Catalunya*, 2^e éd., 3 vol., Sant Cugat, 1964. On ne dira jamais assez la qualité de cet ouvrage qui, à la date où il parut (1899) était, tant par les thèmes qu'il abordait que par ses méthodes, très en avance sur son temps.

8. P. Aebischer, *Etudes de toponymie catalane*, *Memòries de l'Institut d'Estudis Catalans*, I, 1928, et divers autres travaux.

être préalablement définis, mais il est sûr qu'elle donnerait des résultats que nous ne pouvons même pas aujourd'hui soupçonner. Moins ambitieusement, mais en toute première urgence, il serait essentiel d'étudier, avec la plus grande minutie possible, les listes d'habitants que fournissent certains documents, tout particulièrement riches, que la Catalogne est apparemment seule à posséder: listes des habitants du val de Sant Joan de les Abadesses⁹ en 913, de *Vilamacolum*¹⁰ en 916, d'Artès¹¹ en 938, de Vallformosa¹² en 977, de Juïgues¹³ en 982, de Pallarols¹⁴ en 1027 (et cette liste n'est sûrement pas exhaustive).¹⁵ A partir de ces documents, il est possible d'établir en Catalogne, de manière totalement sûre —ce qui est loin d'être le cas ailleurs— une typologie de l'anthroponymie paysanne. Cet objectif est primordial car notre ignorance est totale en cette matière. Sa réalisation permettrait non seulement d'entreprendre des études de prosopographie paysanne, mais, par contre-coup, d'éviter certains dérapages de la prosopographie nobiliaire, parfois trop encline à grossir les lignages en y incorporant des individus n'ayant rien à voir avec la noblesse.

A côté de ces noms de personnes, des noms de lieux, tout aussi nombreux: des milliers et des milliers. Toponymes et microtoponymes dont le répertoriage permettra d'établir une cartographie très précise de la Catalogne de l'An Mil (l'entreprise est déjà commencée).¹⁶ Au-delà, ce sont les recherches sur la topographie des terroirs qui sont appelées à se développer: elles peuvent nous révéler, au cas par cas et de la manière la plus fine possible, les modes d'occupation du sol.

Mais la toponymie, pour aussi importante qu'elle soit, ne doit pas occulter la masse d'informations que fournit le vocabulaire

9. F. Udina Martorell, *El Archivo condal de Barcelona en los siglos IX-X, estudio crítico de sus fondos*, Barcelona, 1951, núm. 38.

10. M. I. Simó, Aportación a la documentación condal catalana (siglo X), in *Miscelanea de estudios dedicados a Antonio Marín Ocete*, Granada, 1974, t. II, p. 1.012, núm. 2-3.

11. E. Junyent, *Diplomatari de la catedral de Vic*, t. 2, núm. 182.

12. F. Udina Martorell, op. cit., núm. 181.

13. J. Marqués Casanovas, «Sobre los antiguos judíos de Gerona», in *Sefarad*, t. XXIII, 1963, pp. 29-31.

14. B. Alart, *Cartulaire roussillonnais*, Perpignan, 1880, núm. 32.

15. Autres exemples dans la thèse de Lluís To Figueras, *L'evolució de les estructures familiars en els comtats de Girona, Besalú, Empúries-Peralada i Rosselló (segles X-principis del XIII)*, 3 vol. dactyl., Universitat de Barcelona, 1989, t. I, pp. 111-118.

16. *Atlas històric de Catalunya (anys 759-992)*, sous la dir. de J. Bolos et V. Hurtado, Barcelona, 1984...

courant sur l'histoire des campagnes. Le nombre est considérable des termes désignant des éléments du paysage, les uns relatifs à la forêt, à la broussaille, à l'*eremum*, les autres décrivant une nature anthropisée, parfois déjà entièrement gagnée à la culture. L'étude de ce vocabulaire du paysage permet, en Catalogne mieux sans doute que partout ailleurs, de définir la chronologie, la typologie, les modalités de la conquête de l'espace agraire: je me permets de renvoyer sur ce point aux actes du colloque de Flaran de 1988, où Josep M.^a Salrach et moi-même avons tenté de présenter le modèle catalan de la croissance agricole du Haut Moyen Age, modèle qui semble se révéler opératoire pour bien d'autres régions d'Europe.¹⁷

Tout aussi riche est le vocabulaire de l'habitat. Avec d'abord une série de mots-clefs relatifs à l'habitation rurale: *casa*, *casale*, *domus*, *mansio*, *solarium*. Mots qui restent pour nous encore beaucoup trop indéfinis et dont nous attendons avec impatience des archéologues qu'ils nous apprennent ce qu'ils représentent concrètement. Autres termes-clefs: ceux qui désignent les noyaux de peuplement: *villa*, *villare*, *villula*, *villarunculus*. Nous commençons à en entrevoir les variations de sens. Ils nous révèlent en tout cas, à des degrés divers, le phénomène de dispersion de l'habitat caractéristique de la première phase de la croissance agraire.¹⁸ Mais, en ce domaine encore, l'archéologie seule nous permettra d'appréhender les formes réelles de cet essaimage pionnier. Deux mots enfin, déterminants, qui à eux seuls résument les mutations radicales que connaissent les campagnes catalanes à la fin du x^e et au xi^e siècle: *castrum* et *sacraria*.

La concept de *castrum* offre un champ de recherches presque illimité, tant pour l'historien que pour l'archéologue, tant dans le domaine de l'architecture militaire que dans ceux de l'organisation des pouvoirs et des rapports sociaux: son histoire est inséparable de celle de la seigneurie. Mais il soulève aussi un pro-

17. *Flaran X: La croissance agricole du Haut Moyen Age: chronologie, modalités, géographie*, Flaran 1990. Voir, en particulier, dans ce volume, les contributions de P. Bonnassie, «La croissance agricole du Haut Moyen Age dans la Gaule du Midi et le Nord-Est de la péninsule ibérique: chronologie, modalités, limites», pp. 13-35, et de J. M.^a Salrach, «Défrichement et croissance agricole dans la Septimanie et le Nord-Est de la Péninsule ibérique», pp. 133-151, ainsi que la «Table Ronde» présidée par Georges Duby, pp. 181-201.

18. P. Bonnassie, art. cit. (n. 16), ainsi que les thèses de Lluís To Figueras, op. cit., t. I, 98-108, et de Ramon Martí, *Els inicis de l'organització feudal de la producció al bisbat de Girona* (Universitat Autònoma de Barcelona, 4 vol. dactylogr., 1987), t. I, pp. 144-147.

blème qui véritablement n'a jamais encore été abordé de front en Catalogne: celui de l'*incastellamento*. La Catalogne a-t-elle, oui ou non, connu ce phénomène et, si oui, quand? (au x^e siècle comme en Latium? aux xi^e-xii^e comme en Languedoc? aux xii^e-xiii^e comme en Gascogne?) et sous quelles formes? (bourgs castraux? castelnaux?). Quelle a été enfin la proportion des villages engendrés de la sorte? Faible, à mon avis, mais c'est une impression qui demanderait pour être confirmée des études systématiques de topographie villageoise.

Le mot *sacraria*, qui apparaît dans les textes dans les années 980-1000 et dont les mentions se multiplient à partir de 1030-1040, renvoie au même type de questions, celles de l'origine du village. Celui-ci est-il ici, en ses débuts un village castral ou un village ecclésial? Autrement dit, quel a été le phénomène majeur: l'*encastellament* ou l'*ensagrèrament*?¹⁹ Je penche depuis longtemps pour la seconde hypothèse et j'ai été conforté sur ce point par des études récentes.²⁰ C'est bien, semble-t-il, dans le cercle de Paix des églises — ce cercle de trente pas que les assemblées de paix mettaient à l'abri de la rapine des *militēs* — que se sont d'abord concentrées les constructions.²¹ Né dans la peur du château et sous la protection des saints, le village catalan offre ainsi un visage original. Mais ce type de genèse est-il, à vrai dire, spécifique de la Catalogne? N'y aurait-il pas, là encore, un modèle catalan de la concentration de l'habitat?

Villa, castrum, sacraria: la cadre de vie, quel qu'il soit, induit l'organisation sociale en même temps qu'il est déterminé par elle. J'en viens donc au problème des structures.

Au niveau élémentaire, la famille — tant paysanne que nobiliaire — est aujourd'hui bien connue: la remarquable thèse de Lluís To Figueras,²² fondée sur des dépouillements exhaustifs et

19. P. Bonnassie, «L'«ensagrèrament»: la concentration de l'habitat dans le cercle de paix des églises en Catalogne et dans la France du Midi (fin x^e-xj^e s.)», in *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales* (Actes du colloque intern. d'Aix-en-Provence, septembre 1989), sous presse. Le terme d'«ensagrèrament» a été pour la première fois utilisé par Ramon Martí, op. cit., t. I, p. 153 et suiv. Du même auteur, «L'ensagrèrament: l'advenement de les sagreres feudals», in *Faventia*, X (1988), pp. 153-182.

20. Voir en particulier l'excellent travail de V. Farias, *La «sacraria» catalana (950-1200): aspectos y modelo de un espacio social*. Universitat de Barcelona, tesis de licenciatura, 1989.

21. Aux travaux cités ci-dessus ajouter K. Kennelly, «Sobre la paz de Dios y la sagrera en el condado de Barcelona (1030-1130)», in *Anuario de Estudios Medievales*, t. V, 1968, pp. 107-135.

22. Citée ci-dessus, note 15.

élaborée selon les méthodes les plus rigoureuses, constitue un acquis qui ne sera pas de si tôt mis en question.

La communauté rurale (expression préférable à celle de communauté «villageoise» qui suppose que le village existe déjà en tant qu'entité organique) reste de contours plus flous. On est pourtant assuré qu'elle existe bel et bien, et ceci dès les IX^e-X^e siècles, contrairement à l'idée de certains historiens qui lient son apparition à l'instauration de la seigneurie dans le courant du XI^e siècle. Dès avant l'an 1000 —et même avant l'an 900— elle est bien vivante avec ses assemblées de chefs de familles capables de démarches collectives, avec ses *boni homines* chargés de prendre en charge les intérêts du groupe et d'en assurer la cohésion:²³ de cela les actes de consécration d'églises²⁴ —parmi bien d'autres documents— apportent la preuve irréfutable. Mais elle évolue, elle se transforme: Lluís To a bien montré, par exemple, que la communauté de paroisse qui se met en place à l'époque que nous étudions ici —et l'ensagerement n'est, bien entendu, pas étranger à ce phénomène— n'a rien à voir avec la communauté de *villa* qui caractérise l'âge antérieur.²⁵

Mais au-delà de ces structures de base, quel est le mode d'organisation de la société dans son ensemble? Le régime esclavagiste, légué par le Bas-Empire romain et le royaume de Tolède, est encore largement attesté au IX^e siècle. Mais, passées les dernières décennies de ce siècle, il décline vite (et cette résorption ne peut qu'être mise en relation avec le phénomène de la croissance qui implique des systèmes de faire-valoir beaucoup moins rigides); vers l'An Mil, il est moribond et ne se décèle plus dans la documentation qu'à l'état de traces.²⁶ Le féodalisme est-il né pour autant? Vaste question! On connaît, je crois, mes conclusions sur ce point: je les résumerai donc d'un mot. La société catalane des années 980-1020 ne présente encore aucun des caractères d'une société féodale. Le féodalisme s'installe dans le tu-

23. P. Bonnassie et P. Guichard, «Les communautés rurales en Catalogne et dans le pays valencien (IX^e début XIV^e s.)» in *Flaran 4, Les communautés villageoises en Europe occidentale du Moyen Age au Temps Modernes*, 1982, pp. 79-115

24. R. Ordeig, *Inventari de les actes de consagració i dotació de les esglésies catalanes*, in *Revista catalana de teologia*, t. IV-IX, 1979-1984.

25. Lluís To Figueras, op... cit., t. I, pp. 98-145.

26. P. Bonnassie, *La Catalogne du milieu du X^e à la fin du XI^e siècle*, t. I, Toulouse, 1975, pp. 298-302. Sur un plan plus général, *Survie et extinction du régime esclavagiste dans l'Occident du Haut Moyen Age (IX^e-XI^e s.)*, in *Cahiers de civilisation médiévale*, 1985, pp. 307-343.

multe, dans le déchaînement des violences, dans un bouleversement radical, révolutionnaire des structures et des valeurs en l'espace d'une ou deux générations, entre 1020/1030 et 1060.²⁷ C'est là, je le conçois, une idée parfois difficile à admettre, mais qui tend aujourd'hui à se vérifier dans bien d'autres régions de l'Europe du Sud.²⁸ Certes, on peut déclarer que le régime féodal a des origines bien plus anciennes (carolingiennes, wisigothiques, voire germaniques ou romaines...), mais que signifie encore une fois le mot «origines»? Que des éléments proto-féodaux puissent isolément se rencontrer à des époques antérieures n'explique en rien l'avènement du féodalisme, en tant que mode d'organisation global des pouvoirs et des rapports sociaux, au XI^e siècle.

Enfin —dernière question— quelle est la traduction politique de ces structures sociales? Parler de nation à l'époque qui nous occupe —de nation catalane, mais tout aussi bien, par exemple, de nation française— est anachronique. Considérer même la Catalogne comme une entité politique est aussi prématuré, dans la mesure où de nombreux comtés «catalans» échappent encore —et pour longtemps— à la souveraineté des comtes de Barcelone. Dans ces conditions, comment poser le problème de l'indépendance? Je l'envisagerai, si vous le voulez bien, par référence à une autre des principautés notables de l'époque, le comté de Toulouse.²⁹ S'il est un comte indépendant dans les années 980-1020 c'est bien celui de Toulouse, plus indépendant encore, si c'est possible, que celui de Barcelone: alors qu'ici, par exemple, on continue à dater les actes d'après les années de règne des souverains francs, à Toulouse on rompt avec cette pratique: après 980, la majorité des documents rédigés dans la région ignorent délibérément le nom du roi. Et pourtant le comté de Toulouse n'a jamais été capable de devenir le pôle d'une nation: la nation occitane est restée, disons-le, à l'état de fantôme. Pourquoi? Tout simplement parce que le comté de Toulouse n'a jamais su ou pu

27. P. Bonnassie, *La Catalogne...*, t. II, Toulouse, 1976, pp. 539-680.

28. Voir, par exemple, Monique Bourin-Derruau, *Villages médiévaux dans le Bas-Languedoc (X^e-XIV^e s.)*, Paris, t. I, Paris, 1987, pp. 121-134, et Chr. Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne et ses marges du VIII^e au XI^e s.: la fin du monde antique?*, Le Puy-en-Velay, 1987, 351-408. Sur un plan plus général, J.-P. Poy et E. Bournazel, *La mutation féodale (X^e-XII^e s.)*, Paris, 1980, pp. 59-103, et G. Bois, *La mutation de l'An Mil: Lournand village mâconnais de l'Antiquité au féodalisme*, Paris, 1989, 209-237.

29. Comparaison développée dans mon article «Le comté de Toulouse et le comté de Barcelone du début du IX^e au début du XIII^e siècle: esquisse d'histoire comparée», in *Vuité Colloqui de llengua i literatura catalana*, Montserrat, 1988.

se doter de structures étatiques solides. Le fait essentiel me semble donc être ici la construction d'un Etat: Etat dont les premières bases sont jetées par Raimond Bérenger I^{er} entre 1059 et 1076³⁰ et qui s'édifie, selon un processus excellemment décrit par Thomas Bisson,³¹ sous Raimond Bérenger IV, Alphonse I^{er} et Pierre I^{er}. En inversant les propositions communément admises, j'aurais donc tendance à penser que c'est la construction de cet Etat qui a permis l'émergence d'une nation catalane. C'est elle en tout cas qui a permis à cette nation naissante de survivre dans les conditions d'une indépendance durable.

Par delà ce débat —sans doute assez formel— sur l'indépendance de la Catalogne, j'aimerais conclure sur deux idées —une constatation et un souhait— qui permettent peut-être de l'élargir. La première est que la Catalogne représente, sans contestation possible, l'un des plus riches conservatoires de la mémoire européenne. La deuxième réside dans la conviction qu'elle a vocation à devenir l'un des laboratoires majeurs de cette histoire. Nulle part mieux qu'ici il n'est possible en tout cas d'en observer de manière plus claire les commencements.

30. P. Bonnassie, *La Catalogne...* II, pp. 698-711.

31. Th. N. Bisson, *Fiscal Accounts of Catalonia under the Early Count-Kings (1151-1213)*, 2 vol., Univers. of California, 1984. Du même auteur, voir «L'époque des grands comtes-rois», in *Histoire de la Catalogne* sous la dir. de J. Nadal et Ph. Wolff, Toulouse, 1982, 273-314, et nombre d'articles de son recueil *Medieval France and her Pyrenean Neighbours. Studies in Early Institutional History*, London, 1988.